



# Bulletin Municipal

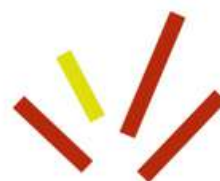


**JANVIER  
2026**

# Sommaire

## PAGE

<b>3</b>	<b>Le mot du Maire</b>
<b>4 - 5</b>	<b>Budget - Finances</b>
<b>6 - 7</b>	<b>Équipements communaux - Voirie - Environnement</b>
<b>8 à 10</b>	<b>Social - Santé - Solidarité</b>
<b>11 à 14</b>	<b>Animations - Vie associative</b>
<b>15</b>	<b>Nouvelles entreprises à Sainte-Florine</b>
<b>16 - 17</b>	<b>Éducation - Culture</b>
<b>18 - 19</b>	<b>Médiathèque</b>
<b>20</b>	<b>Actualités</b>
<b>21</b>	<b>État-civil - Civisme</b>
<b>23</b>	<b>L'agenda Florinois</b>



# Le mot du Maire



Au cours de ce dernier semestre les travaux sur notre commune ont avancé à un rythme soutenu.

En effet l'aménagement du parking Flandre-Dunkerque est maintenant terminé permettant ainsi de libérer de l'espace face à l'entrée de l'EHPAD et de débuter l'aménagement du Grand Jardin.

Comme vous avez pu également le constater, les travaux de réaménagement de l'avenue de La Vizade sont pratiquement terminés. Cet axe structurant entre le quartier d'Arrest et le centre bourg va totalement changer la physionomie de cette entrée de bourg tout en sécurisant la circulation des cyclistes et des piétons.

Cette réalisation avec la rénovation de l'hôtel de ville constituent les deux plus grosses opérations de notre mandat en terme financier.

Enfin, les travaux de viabilisation de la troisième tranche du lotissement « Les Mâtres » ont débuté en décembre pour une commercialisation dès le mois de janvier. Une réunion de présentation à l'intention des acquéreurs potentiels est d'ailleurs prévue fin janvier.

Va maintenant débuter la construction des futurs ateliers techniques municipaux impasse des Forges à Fondary, les bâtiments actuels n'étant plus aux normes et potentiellement dangereux.

Un regret cependant en cette fin d'année, avec le désengagement de l'OPAC 43 pour des raisons économiques, le projet de construction d'une résidence rue Royale n'est plus d'actualité.

Notre mandat arrivant à son terme, je vous invite à venir nombreux à la traditionnelle cérémonie des vœux, moment de convivialité qui se déroulera cette année **vendredi 23 janvier à 18h00** à la salle polyvalente.

*Le conseil municipal et l'ensemble du personnel communal se joignent maintenant à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2026.*

RAYMOND FOURET



# BUDGET - FINANCES

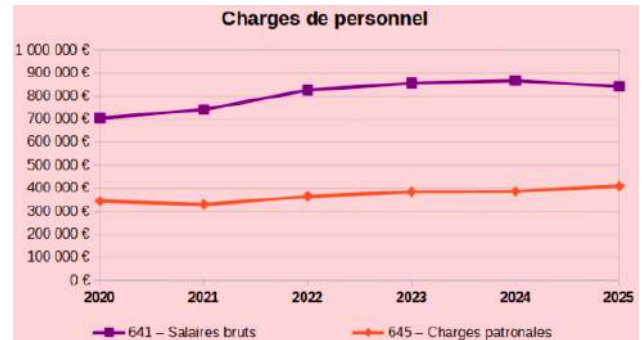
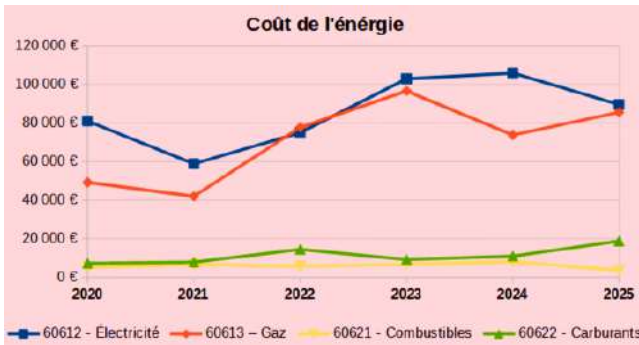
Jérôme CLOUX

Mes chers concitoyens,

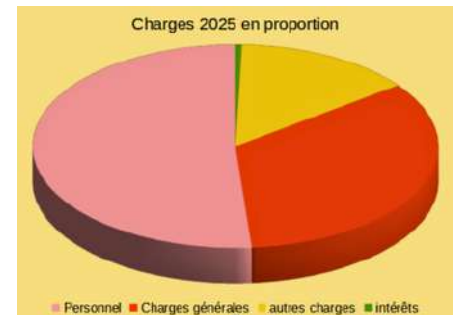
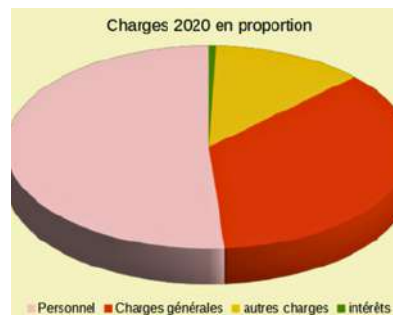
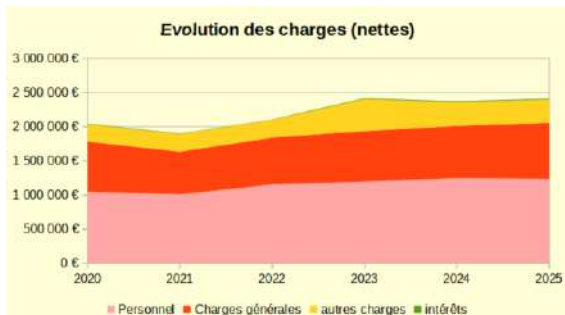
Voici déjà 2026 ! Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour vous présenter, bien sincèrement, mes MEILLEURS VŒUX à l'occasion de cette nouvelle année : SANTÉ et BONNE HUMEUR.

2025 terminé, c'est l'heure des bilans. À l'heure où je rédige ces quelques lignes, nos comptes ne sont pas clôturés, mais ils peuvent être approchés avec suffisamment de justesse.

## Incertitude et INFLATION caractérisent cette période 2020-2025.



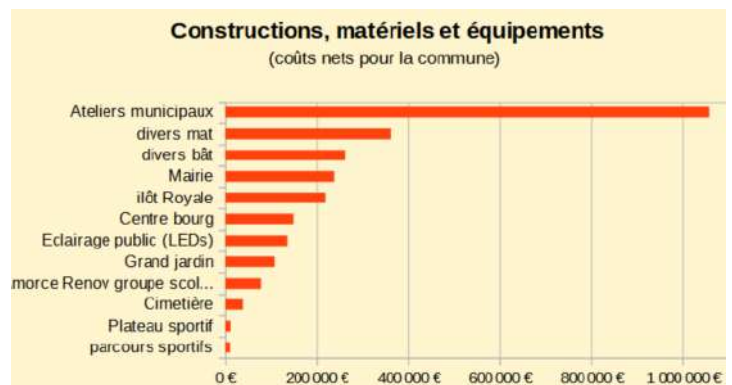
Malgré les augmentations, les charges ont globalement pu être maîtrisées. La rationalisation des temps de travail a permis et devrait permettre de faire face à l'accroissement mécanique des charges de personnel, couplé à la progression des cotisations. Les investissements réalisés en matière d'économie d'énergie atténuent l'augmentation des tarifs. Il faut donc poursuivre ces investissements.



La progression des autres charges depuis 2023 tient en l'apurement du déficit enregistré sur les opérations de lotissement qui constituent un investissement pour l'avenir permettant de maintenir notre population. (Déficit ponctuel, puisque les nouveaux résidents participent à nos financements).

Parallèlement, notre commune doit entretenir au mieux son patrimoine existant pour ne pas laisser à nos enfants une commune en déshérence et des charges insurmontables. Aussi les investissements ont-ils été conduits dans le cadre d'un plan pluriannuel, motivés par l'ambition de la transition énergétique, conformément à la loi, et par l'amélioration du cadre de vie (sécurité, mobilité, environnement paysagers, ...)

Ainsi, hors la terminaison des opérations débutées par nos prédécesseurs, ce sont près de 5 000 000 € nets qui auront été investis de 2020 à 2025 (y compris les restes à réaliser financés par le budget 2025).





# BUDGET - FINANCES

Jérôme CLOUX

## Prudence et ÉQUILIBRE sont les réponses apportées aux contraintes relatées ci avant.

Les investissements ont été principalement autofinancés. La nouvelle tranche de lotissement est provisionnée, de sorte que la commune ne soit pas en difficulté en cas de mévente des terrains.

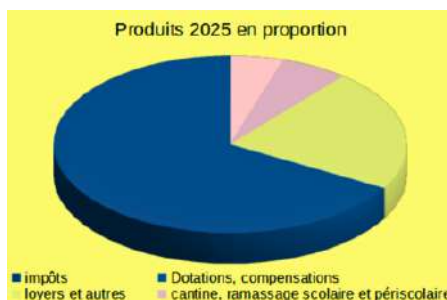
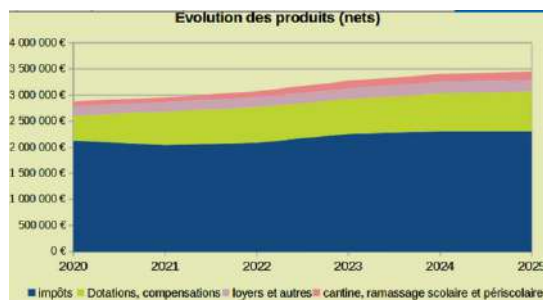
500 000 € ont été empruntés sur 10 ans à 1,19 %. Avec 2 emprunts sur les restants qui se terminent en 2028, et un autre en 2031, SAINTE-FLORENTINE conserve la possibilité d'emprunter.

Le tableau ci-dessous est un extrait des « comptes de communes 2024 » accessible sur [impot.gov.fr](http://impot.gov.fr).

Il présente notre capacité d'endettement :

			ENDETTEMENT	en % des produits CAF	
822	247	635	Encours total de la dette au 31 décembre N	23,82	60,23
819	246	624	Encours des dettes bancaires et assimilées	23,72	73,18
819	246	624	Encours des dettes bancaires net de l'aide du fonds de soutien pour la sortie des emprunts toxiques	23,72	59,15
179	54	87	Annuité de la dette	5,19	8,29
3 451	1 037	471	<b>FONDS DE ROULEMENT</b>		

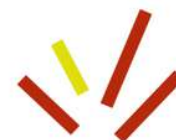
La maîtrise des charges a corrélativement permis de ne pas avoir à augmenter les taux des taxes. Seules les bases d'imposition, définies par l'État, ont progressé. Une progression compensée par la prise en charge étatique de la disparition des taxes d'habitation sur les résidences principales.



commune			Taxe	délibérations	
En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate		Euros par habitant	Moyenne de la strate
446	134	214	Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants)		
4 144	1 245	1 282	Taxe foncière sur les propriétés bâties	0	0
23	7	40	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0	0
0	0	0	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	-	-
0	0	0	Cotisation foncière des entreprises	0	0

Les taux et les produits de la fiscalité directe locale					
Produits des impôts locaux et compensations réformes fiscales			Taxe	Taux voté (%)	Taux moyen de la strate (%)
46	14	34	Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants)	10,23	15,89
1 777	534	474	Taxe foncière sur les propriétés bâties (avant application du coefficient correcteur)	42,82	36,94
-482	-145	-52	Effet du coefficient correcteur : Communes sous-compensées (+) / Communes surcompensées (-)	-	-
1 294	389	421	Taxe foncière sur les propriétés bâties (après application du coefficient correcteur)	-	-

L'année 2025 se termine ainsi sur une situation saine et équilibrée.





# ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX - VOIRIE - ENVIRONNEMENT

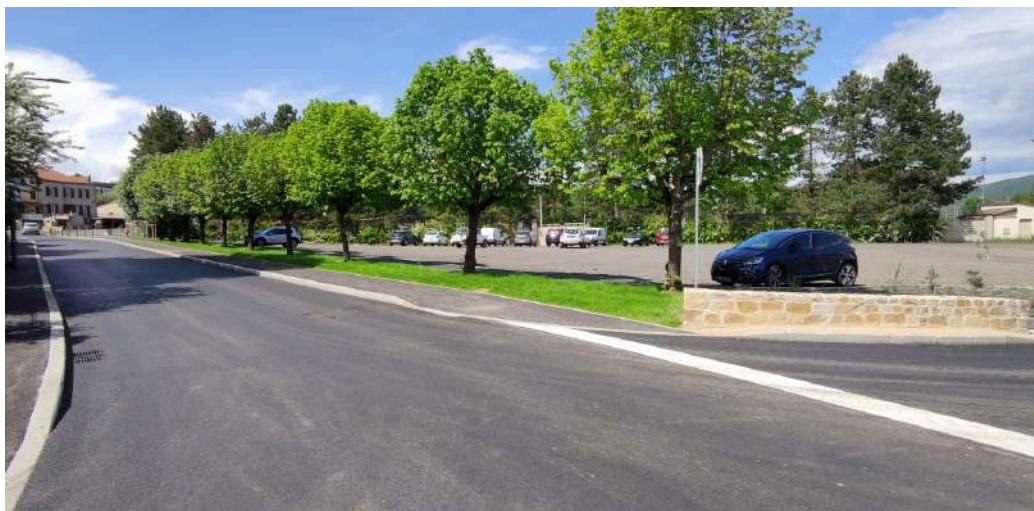
Josiane COSTE

## Avenue de la Vizade

Les travaux seront achevés en février prochain et les désagréments causés par la fermeture de la rue seront vite oubliés au vu de la belle réussite de ce projet : ouverture de la rue sur le stade, aménagement d'un petit square, murets en pierres, réfection totale de la place de la Résistance.

Ces travaux d'un montant de près de 2 000 000€ ont été financés grâce à plusieurs subventions : État : 403 400, Département : 198 580€, Région (pour les arrêts bus) : 13 922€, Agence de l'Eau Loire Bretagne : 327 627€, Leader : 70 000€, soit : 1 017 203€ et un autofinancement pour la commune de 49 %.

Parallèlement à ces travaux, nous avons modifié l'accès au parking du Groupe scolaire Jules Ferry et la rue Catinot qui est maintenant en double sens.





## Lotissement des Mâtres 3ème tranche

La viabilisation vient de commencer pour l'implantation de 19 lots de 450 à 750 m<sup>2</sup> ; ceux-ci seront commercialisés très prochainement au prix de **58€ TTC le m<sup>2</sup>**. Ces lots seront déjà en partie arborés avec des essences locales et des arbres fruitiers. L'infiltration des eaux pluviales sur le terrain sera préconisée, comme la construction de maisons à étage construites à l'avant du terrain pour profiter d'une surface plus importante à l'arrière. Il s'agit d'un lotissement à Haute Valeur Environnementale avec des « venelles piétonnes » favorisant le lien social.



## Aménagement du Grand Jardin

Les employés communaux aidés de jeunes de la Mission Locale de Brioude ont commencé à aménager le grand jardin situé derrière l'Ehpad, à proximité du centre-bourg ; plusieurs arbres ont été plantés. S'en suivront l'implantation d'un « théâtre de verdure » et l'installation de tables, bancs...



**Ateliers techniques**  
Les travaux ont commencé : l'accès au club house se fait dorénavant côté escalier USF, et celui des habitants de l'impasse des Forges par le chemin de Fondary.



**C'est terminé !**





## Collecte nationale de la banque alimentaire

La collecte annuelle de la Banque Alimentaire, à laquelle participent Vieille-Brioude, Auzon, Lempdes, Blesle, Sainte-Florine ainsi qu'Alis Trait d'Union, s'est tenue les vendredi 28 et samedi 29 novembre 25. Au cours de ces deux journées, l'ensemble des bénévoles engagés dans le dépannage alimentaire se sont relayés au magasin ALDI et ont permis de récolter près de **500 kg** de denrées variées. Grâce à cette mobilisation, nous serons en mesure de répondre aux besoins des personnes en difficulté tout au long des prochains mois. Veuillez noter que nous serons également mobilisés, en principe, pour notre grande collecte du GIP durant le 2<sup>e</sup> trimestre 2026, la date précise restant à confirmer.



## Don du Sang

Dans notre édition estivale, nous avons évoqué le besoin impérieux de se mobiliser pour donner son sang mais aussi le plasma car les besoins ne font que croître et notre pays est loin d'être autonome. Lors de la collecte du 29 octobre dernier 58 volontaires se sont présentés à la collecte dont 5 nouveaux donneurs. Par ailleurs 2 navettes avaient rendez-vous à Clermont-Ferrand les 30 juillet et 2 décembre pour un prélèvement de plasma où 7 donneurs ont fait le voyage. L'équipe de prélèvement de l'établissement français du sang donne rendez-vous aux donneurs les 10 mars et 6 mai prochains salle Maurice Bion de 16 à 19 heures. Vous êtes attendus nombreux.

## Noël aux Résidents de l'EHPAD L'Orchidée

Le mercredi 17 décembre 2025, le CCAS de notre commune a offert aux résidents le traditionnel cadeau de Noël, perpétuant ainsi un moment chaleureux et attendu qui renforce chaque année le lien social et l'esprit de solidarité.



## Rendez-vous pour la traditionnelle galette des rois

Nos aînés de plus de 70 ans sont cordialement invités à partager un moment convivial autour de la galette des rois, le samedi 17 janvier 2026, lors d'un après-midi animé musicalement.

## Les boîtes solidaires de Noël : un bel élan de générosité

À l'occasion des fêtes de fin d'année, les habitants de Sainte-Florine ont une nouvelle fois fait preuve d'une belle générosité à travers l'opération des boîtes solidaires de Noël. Déposées en mairie, 35 boîtes ont été collectées. Préparées avec soin, elles contenaient des produits utiles, des douceurs et des attentions destinées aux personnes en difficulté. La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des participants pour cet élan de solidarité, fidèle aux valeurs de partage et de proximité de notre commune. Ces boîtes ont été distribuées aux personnes en situation de précarité de notre commune et à l'association A.L.I.S. Trait d'Union de Brioude.



## Matinée de sensibilisation à la précarité menstruelle

Le 25 novembre 2025, une matinée de sensibilisation à la précarité menstruelle s'est tenue à la Mairie de Sainte-Florine. Organisé par ALIS Trait d'Union avec plusieurs partenaires locaux, l'événement visait à informer le public sur cet enjeu de santé publique. La rencontre a débuté par un Théâtre Forum animé par l'Association l'Audacieuse, permettant d'échanger sur les difficultés d'accès aux protections hygiéniques et de réfléchir à des actions locales. Une causerie a ensuite abordé la connaissance du corps, la menstruation et les différents moyens de protection. La matinée s'est terminée par la distribution d'un kit de culottes menstruelles, marquant l'engagement collectif pour un meilleur accès aux produits d'hygiène.

Depuis cette matinée, la commune de Sainte Florine met à disposition, à l'accueil, des protections gratuites destinées à dépanner les personnes qui pourraient en avoir besoin. Cette initiative vise à garantir que chacun puisse accéder à des produits essentiels en cas d'oubli, de situation imprévue ou de difficulté ponctuelle.

Le service est libre d'accès et pensé pour offrir une aide immédiate, dans un esprit de solidarité et de proximité avec les habitants.



Le CCAS et la Police Municipale ont organisé, le vendredi 21 novembre 2025 à 18 h, un atelier-débat consacré à la sécurité du quotidien, animé par la Gendarmerie, dans la salle de conférences de la mairie de Sainte-Florine.

Devant un public intéressé, les intervenants ont présenté les réflexes à adopter pour prévenir des principaux dangers d'INTERNET, face aux tentatives d'arnaques, à l'hameçonnage (phishing), aux logiciels malveillants (malware) et aux escroqueries. La rencontre s'est conclue par un échange libre avec le public, permettant de répondre aux questions et de préciser certaines situations du quotidien. Les participants ont salué la clarté des interventions et l'utilité des conseils donnés.

*Ci-contre quelques sites utiles.*

Le sentiment de culpabilité est fréquent chez les victimes d'escroquerie sur Internet. Mais les responsables sont les auteurs de ces infractions, déterminés à obtenir par tout moyen ce qu'ils veulent.

**Si vous êtes victimes d'une escroquerie sur Internet :**

- ▶ Appelez en priorité votre banque pour le signaler.
- ▶ Déposez une plainte à votre brigade de gendarmerie (si vous ne pouvez pas vous déplacer, les gendarmes peuvent prendre votre plainte à votre domicile).

## CONTACTS :

### FORMULAIRE DE CONTACT DU MININT :

<https://www.interieur.gouv.fr/Contact/Contacter-une-brigade-de-gendarmerie-ou-un-commissariat-de-police>

### POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATION :

[www.gendarmerie.interieur.gouv.fr](http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr)  
[www.ssi.gouv.fr](http://www.ssi.gouv.fr)



### POUR SIGNALER :

- DES PIRATAGES DANS UNE ENTREPRISE :  
[cyber@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:cyber@gendarmerie.interieur.gouv.fr)
- DES CONTENUS ILLÉGAUX SUR INTERNET :  
<https://www.internet-signalement.gouv.fr>
- DES COURRIELS OU SITES D'ESCOQUERIES :  
<https://www.internet-signalement.gouv.fr> ou 08 05 805 817
- DES SPAMS :  
<https://www.signal-spam.fr>
- DES SITES DE PHISHING :  
<https://phishing-initiative.fr/>
- DISPOSITIF NATIONAL D'ASSISTANCE AUX VICTIMES DE CYBERMALVEILLANCE  
<https://www.cybermalveillance.gouv.fr/>

**En cas d'urgence, composez le 17**



## BIEN VIEILLIR À SAINTE FLORINE

C'est profiter d'un centre-bourg actif, d'une offre de santé complète et d'un accompagnement attentif. Nous veillons à maintenir un territoire attractif et solidaire où nos aînés bénéficient de services de qualité à chaque étape de leur vie. La commune dispose également, pour ceux qui le souhaitent, de plusieurs solutions d'hébergement adaptées, permettant à chacun de choisir le cadre de vie qui lui convient le mieux.



L'établissement **Clair Vivre** offre aux seniors un cadre de vie agréable et sécurisé, enrichi par de nombreux services. Les résidents bénéficient d'une connexion Wi-Fi, d'un jardin aménagé ainsi que d'un salon de coiffure intégré. Diverses activités leur sont régulièrement proposées : gymnastique douce, ateliers de jardinage, ateliers culinaires et animations menées par des intervenants extérieurs. Des navettes sont également mises à disposition pour faciliter les sorties et excursions. Clair Vivre se distingue ainsi par une offre complète.

Contacts : [www.residenceservice senior.com](http://www.residenceservice senior.com)

@ : [clairvivre43@gmail.com](mailto:clairvivre43@gmail.com) - T: 06 66 63 50 12



La commune accueillera d'ici fin 2026 trois maisons **MonSenior**, un dispositif d'hébergement innovant destiné aux personnes âgées et aux adultes en situation de handicap. Ces maisons, gérées en partenariat avec le département, offrent une alternative entre le domicile et l'EHPAD, avec un accueil familial, chaleureux et personnalisé. Chaque maison hébergera jusqu'à trois personnes accompagnées en continu par un accueillant familial formé et encadré par le Conseil départemental. MonSenior recrute actuellement des professionnels du secteur médico-social (auxiliaires de vie, aides-soignants, infirmiers...) souhaitant s'investir dans ce projet de vie.

Contacts : [www.monsenior.fr](http://www.monsenior.fr)

@ : [recrutement@monsensior.fr](mailto:recrutement@monsensior.fr) - T: 04 58 00 30 04



**L'EHPAD L'Orchidée**, situé au cœur du bourg, accueille 45 résidents quel que soit leur niveau de dépendance. Il dispose de 45 chambres individuelles confortables et climatisées, ainsi que d'espaces de vie chaleureux. Une équipe pluridisciplinaire assure un accompagnement attentif jour et nuit. La restauration est préparée sur place avec l'appui d'une diététicienne. De nombreux services sont proposés (soins, bien-être, jardin thérapeutique), avec un accès facile aux commerces et transports. Les animaux de compagnie y sont autorisés.

Contacts : [www.maison-retraite-selection.fr/haute-loire/sainte-florine/ehpad-l-orchidee](http://www.maison-retraite-selection.fr/haute-loire/sainte-florine/ehpad-l-orchidee) - T: 04 73 54 14 97



# ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

Alain LE ROUX - Pascal FAURE

## Course La Florinoise

918 inscriptions pour les 10 ans de **La Florinoise**. Nous avons vécu un moment de partage unique en soutien à tous les malades du cancer et pour les actions d'Octobre Rose. L'association adresse un immense MERCI à tous les bénévoles, les sponsors et les participants.

Le 10 décembre a eu lieu la remise de chèques aux associations et c'est avec un l'immense plaisir, et une vraie fierté, que les membres du bureau ont annoncé que grâce à la générosité de tous les acteurs de la Florinoise, la somme exceptionnelle de **13 000 Euros** a été collectée : 3 000 Euros ont été remis à la Ligue contre le cancer 43 ; 3 000 Euros à l'Oasis des Dômes ; 3 000 Euros au Centre Jean Perrin ; 2 500 Euros à ACTE Auvergne et 1 500 Euros à l'hôpital de Brioude.



**13 000 euros**, ce n'est pas qu'un chiffre. Ce sont des actions concrètes, du soutien, de l'accompagnement, des projets rendus possibles pour les associations que nous soutenons. C'est surtout la preuve que, ensemble, bénévoles, sponsors, partenaires, participants et institutions, nous sommes capables de faire beaucoup. Merci du fond du cœur à toutes celles et ceux qui ont contribué à ce magnifique résultat. Ce montant appartient à chacun d'entre vous, et il a été remis avec émotion, responsabilité et espoir. C'est aussi un message d'engagement : celui de continuer, d'avancer, de ne jamais baisser les bras. Alors continuons ! Continuons à courir, à marcher, à nous mobiliser, continuons à faire vivre La Florinoise, pour que la solidarité reste plus forte que la maladie.

Retrouvons-nous le **dimanche 4 octobre 2026** pour la 11ème édition .









# ANIMATIONS - VIE ASSOCIATIVE

Alain LE ROUX - Pascal FAURE

## Téléthon

La traditionnelle marche du 11 novembre organisée au profit du Téléthon a connu un bon succès : 122 marcheurs ont pu profiter de cette belle journée ensoleillée ; à l'arrivée, un petit ravitaillement leur était servi ; les parts de tartes aux pommes réalisées par les pâtisseries attitrés (Isabelle, Jean-Pascal et Patricia) ont régalé les gourmands, ainsi que les grilles de tombola. L'ensemble a rapporté la somme de 950€. Des grilles de tombola ont également été proposées par les commerçants, le tirage a donné les résultats suivants, (les lots sont à récupérer en Mairie au plus tard le 10 janvier). Le 18 décembre, nous avons donc reversé la somme de : **1 560 €** à l'AFM Téléthon de Haute-Loire.



### liste des gagnants

DUCHE D'Auvergne :- Solenne FERRONATO n° 22 - vin rouge - Nell BARADUC n° 28 - ballon rugby - BOULANGERIE CHEZ ISAURE : COSTE Josiane n° 13 - bon d'achat - BATIFOUILIER Yoan n° 18 - 1 parapluie - JESSY CAKE : Mr VIKING - n° 48 - Bon cadeau - FROMAGERIE DU BASSIN : - COUDERT n° 16 bon d'achat 10€ - GARCIA Annick n° 8 - bonnet - GANDIREAU Cécile n° 6 - parapluie - JOSE FERREIRA Tabac - URVOY n° 27 - bon d'achat 20€ - ROBERT Stéphane n° 15 - trousse garnie - MERCERIE BOBINE ET CABOTINE : - FRONTENAUT Sylvie n° 20 - bon d'achat 12€ - VIVAL : - DUDA Annick n°5 - lot Vival - PEZZIARDI Claudine n° 43 - set verlines - BOULANGERIE DES SIMONETTES : - FREALDO Rachel - bon d'achat brioche - BLANCON Marcel n° 35 - polaire - VIGREUX Evelyne n° 18 - t-shirt marron - MARCHE du 11/11 salle polyvalente : - Gauthier CABANNES - produit Body Nature - Stéphanie BORIE - sac Delf et des sacs - Josiane COSTE - coffret beauté- Luce ROBERT n° 23 - parapluie et tablier cuisine Téléthon- Delphine COSTE - coffret vin et verres - REINHART n° 13 - sac + tablier - Jérôme VALLON n° 27 - sac - PHARMACIE DU BASSIN : - LOZANNA Catherine n° 2 - Seau à champagne - SENSFALEUR : - SOULIER n° 26 - coupe à fruits - Coiffure ESTHER et ELODIE : Stéphanie THIBAUT n° 25 - polaire - PHARMACIE DALBIGNAT : Marie-Noëlle TAPISSIER n° 6 - poêle à pancakes - VAISSIERE n° 16 - parapluie - Paul DISSARD n° 29 - ballon et t-shirt

## Ça bouge à l'USF

Outre 8 victoires en 8 matches pour nos joueurs séniors, une amicale des Ex qui vient de tenir son AG et qui va bien, de plus en plus de jeunes à l'école de rugby et des juniors qui résistent, les dirigeants de l'USF relookent les locaux jaune et noir et ont affiché sur un mur du clubhouse 14 photos représentant 14 générations de joueurs de l'USF de 1912 à aujourd'hui. Un coin jeu permettra également aux jeunes supporters de boire une petite boisson comme les grands ...mais sans alcool sur des tables et chaises aux couleurs du club. Enfin, au centre du mur, une reproduction d'une toile de Lucie Llong représente 3 générations de joueurs se passant le relais et enfin, Quentin Vidal, graphiste formé au club a réalisé une illustration du stade de Fondary. À voir absolument .



## USBM

Notre section féminine poursuit son développement, avec des effectifs en hausse et désormais une équipe à 8 et une équipe à 11. Cette saison, le groupe est de 35 joueuses. L'équipe à 11 est à la deuxième place avec 4 victoires, 1 nul et deux défaites. L'équipe à 8 joue en plateau.



## Boxe Française - Impact 43



Traditionnelle photo de la saison



# NOUVELLES ENTREPRISES À SAINTE-FLOLINE

Alain LE ROUX



Bienvenue à Vélina Viallon,  
ostéopathe

25 Rue Anatole France  
T : 06 32 49 27 12

Internet : [www.doctolib.fr/osteopathe/sainte-florine/velina-viallon](http://www.doctolib.fr/osteopathe/sainte-florine/velina-viallon)



Bienvenue à Chez Isaure  
Boulangerie

9 ave de Grande-Bretagne  
T : 04 73 54 26 61

Facebook : Chez-Isaure



Bienvenue à Daniel  
Rôtisserie le dimanche matin  
au petit marché sous la halle

Réservations 07 63 73 32 55



Bienvenue à L. A. Friterie  
snacks - sandwiches - salades  
40 place du Docteur Gigante  
T : 06 01 84 57 71

Facebook : l.a.friterie



Bienvenue aux Ets Roubeyrie  
Chauffage - Plomberie - Clim.

8 rue Pasteur  
T : 04 73 55 36 22

Internet : [www.roubeyrie.fr](http://www.roubeyrie.fr)

**Je soutiens mon artisan, je soutiens mon commerçant, Acheter local, c'est génial !**

Suivez la page Facebook : [lesvitrinesdesainteflorine](https://www.facebook.com/lesvitrinesdesainteflorine), page dédiée à la promotion et à l'actualité des commerces, entreprises, artisans et auto-entrepreneur de la ville de Sainte-Florine disposant d'une page Facebook (page est gérée par la Municipalité en l'absence d'une association de commerçants).

## LE CENTRE DE SAINTE-FLOLINE RECRUTE

Plus que jamais, aujourd'hui, nous avons besoin de volontaires pour assurer la sécurité de la population.

ENGAGE-TOI POUR TA COMMUNE, TES VOISINS, TES PROCHES...

...EN DEVENANT  
**SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE**  
au centre de Sainte-Florine !!

Contact : Christophe TEISSEDE - 06 67 51 04 15  
ou passe directement à la caserne les dimanches matin !!





## EFFECTIFS DANS LES ECOLES

École élémentaire Jules Ferry : 130 élèves  
 École Maternelle Mendès France : 66 élèves  
 École maternelle Marthe Chazal : 17 élèves  
 Nouvelle enseignante Mme RÉTHORÉ Claire  
 Collège Marguerite Thomas : 286 élèves  
 Mme Florence LHERMET nommée principale  
 Maison Familiale : 87 élèves  
 Formation adultes: 32 adultes  
 Collège Sainte Bernadette : 85 élèves  
 École élémentaire Sainte Bernadette : 78 élèves  
 Maternelle Sainte Bernadette : 57 élèves



## RESTAURATION SCOLAIRE :

Après un self provisoire mis en place l'année dernière, les 2 salles de restaurant ont été équipées pendant les vacances scolaires.

Salle des élémentaires : 1 meuble froid, 1 meuble chaud et 1 aménagement pour le tri des déchets.

Salle des maternelles : 2 caissons isothermes et une desserte supplémentaire.

Une diététicienne est intervenue le 13 et 17 octobre pendant la pause méridienne avec pour thème : l'importance de goûter selon la préparation, la texture, la consistance...

La mairie de Vals-près-le Puy est venue visiter notre self ainsi que les aménagements de la cour d'école. Ils ont pu constater le calme, l'autonomie des enfants durant le repas ( service seul, assiette rangée et tri effectué en fin de repas...).

Quant à la cour, ils ont noté tous les aménagements apportés avec toboggan, balançoires, table de ping-pong, baby-foot, armoires de jeux , armoire de livres, table de pique-nique pour se poser, tables pour dessiner sous le préau... Une ambiance sereine où les enfants ne crient pas et s'amuse...et retournent en classe reposés et détendus.





## CHARTRE PARTENARIALE

La Charte partenariale entre ATSEM et enseignants a été rédigée au cours de l'année scolaire et a été officiellement signée le 14 novembre.

Cette charte a été élaborée de manière concertée avec la participation de toutes les ATSEM, des enseignants des 2 établissements, de l'inspectrice de la circonscription de Brioude, de la conseillère pédagogique, de l'inspecteur des écoles maternelles, du DGS Guillaume Rousset, du DST Philippe Cubizolles et de Marie José Entradas adjointe aux écoles. Cette charte pourra évoluer dans le temps selon les besoins.



Ce sera un outil de référence et de cadrage qui permettra à l'équipe de mieux travailler ensemble.

## DÉPART EN RETRAITE

Hélène Vernède, enseignante à l'école maternelle Marthe Chazal à Arrest est partie en retraite au mois de juillet. Elle avait commencé sa carrière à Dunières en 1988, puis Blesle et enfin nommée à Sainte Florine en 2000 dans une classe à 3 niveaux.

C'est avec beaucoup d'émotions qu'Hélène est partie en présence de sa famille, des parents d'élèves, des amis mais aussi d'anciens élèves venus fêter son départ. Elle est devenue grand-mère fin août et va pouvoir ainsi profiter de son petit-fils Nathaniel. Bonne retraite Hélène !





La troupe de théâtre « Les Attrape rêves » et les élèves de 3<sup>ème</sup> du collège Marguerite Thomas aiment la poésie, le théâtre, la lecture, les textes et leurs auteurs, ils vous invitent comme chaque année aux Nuits de la lecture. Venez découvrir leur travail !

À l'occasion de la 10<sup>ème</sup> édition de cet événement national créé en 2017 par le Ministère de la Culture, des milliers d'évènements sont organisés dans toute la France sur le thème : « Villes & Campagnes ».

Marie-Hélène Lafon et Laurent Gaudé en sont les marraine et parrain cette année.

**Venez découvrir leur travail  
Vendredi 30 janvier  
à 20h à la Salle Polyvalente**

## Que lire cet hiver ?

### Roman

Franck BOUYSSÉ

*Entre toutes*

Amélie NOTHOMB

*Tant mieux*

Boualem SANSAL

*Vivre*

Cédric SAPIN-DEFOUR.

*Où les étoiles tombent*

Prix Goncourt-Médicis etc...

Nathacha APPANAH.

*La nuit au coeur*

Laurent MAURIGNIER

*La maison vide*

Emmanuel CARRERE

*Kolkhoze*

### Polar

Dan BROWN

*Le secret des secrets*

Maxime CHATTAM.

*8,2 secondes*

Jean-Christophe GRANGÉ

*Je suis né du diable*

Freida MAC FADDEN.

*Le Boyfriend*

### Documentaire

Jean DUBUFFET

*Exposition-Rétrospective*





## Animations à la médiathèque

### JANVIER

#### du 13 janvier au 28 février

Expo-photo par le Collectif images d'Issoire  
"flou et/ou symétrique"  
(à voir aux heures d'ouverture au public)

#### 13 janvier 14h30 - 16h

Club Lecture animée par Huguette  
(1fois par mois)

#### 17 janvier 14h - 16h

Atelier d'écriture animé par Christina  
(sur inscriptions)

#### 30 janvier 20h -salle Polyvalente

Nuits de la lecture  
"villes &campagnes" avec les élèves du  
collège Marguerite Thomas

### NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi : 15h - 18h30

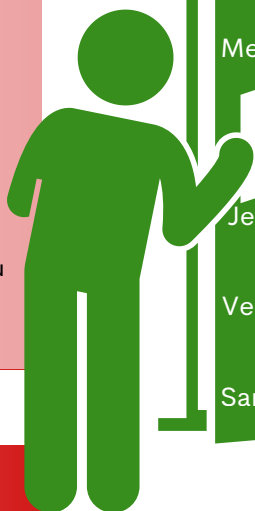
Mardi : fermée

Mercredi :  
9h30-12h  
15h-18h30

Jeudi : 15h-18h30

Vendredi : 15h - 18h30

Samedi : 9h30 - 12h



### FÉVRIER

#### 11 février 10h30 - 11h30

Théâtre d'objets "et patati et patata"  
avec Elisabeth Paugam, Cie Liz'art  
(à partir de 3 ans sur inscription)

#### 18 février 14h - 16h

Atelier créatif avec Jeanine  
"customise ta boîte à secrets"  
(sur inscriptions)

### AVRIL

#### 8 avril 10h30 - 11h30

spectacle jeunesse en famille  
à partir de 5 ans  
(sur inscriptions)

#### 15 avril 14h - 16h

Atelier créatif avec Jeanine  
"viens créer tes animaux en carton !"  
(sur inscriptions)

### MARS

#### 3 mars - 11 avril

Exposition-Aquarelles en Poésie  
par Maïté André  
(à voir aux heures d'ouverture au public)

#### 6 mars 18h30 - 20h

Atelier Philo avec Gaëlle  
(sur inscriptions)

#### Semaine de la poésie 2026

**17 mars 18h** rencontre avec Marie Huot  
en lien avec l'association Clermontoise  
et le Collège Marguerite Thomas

lectures, échanges, découverte de la  
poésie contemporaine



30 rue des Etats Unis

Tél : 04-73-54-24-37

bibliotheque.steflorine@orange.fr



### MAI - JUIN

#### 22 mai 16h - 18h

Rencontre-dédicace avec l'auteur et  
illustratrice jeunesse Maria Jalibert

#### 29 mai 18h30

"lettres confiées au vent"  
lecture musicale par les Tisseurs de Mots

#### 5 juin 18h30 - 20h

Atelier Philo animé par Gaëlle  
(sur inscriptions)

#### 6 juin 14h

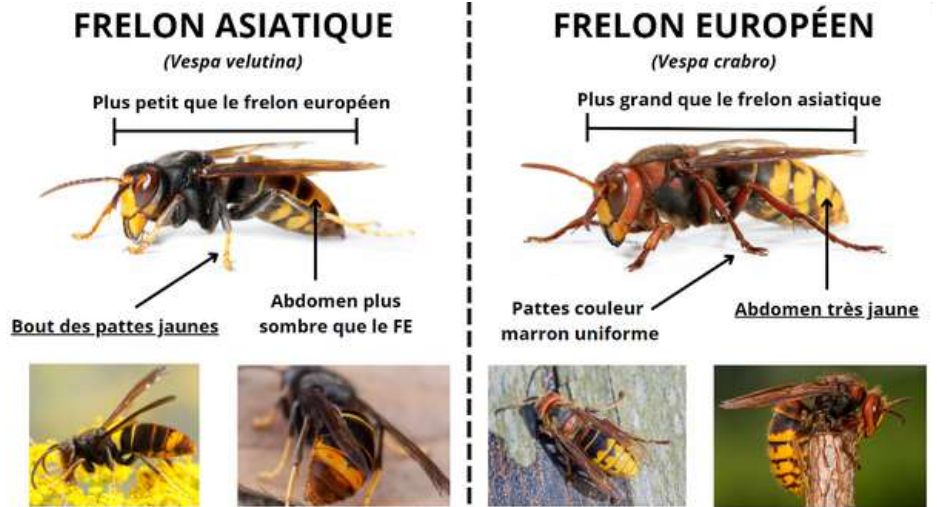
Atelier d'écriture animé par Christina  
(sur inscriptions)



## Piégeage des frelons asiatiques

2025 a vu l'arrivée des frelons asiatiques sur notre commune. La destruction de plusieurs nids a été effectuée aux frais de la Mairie. Pour pallier leur prolifération, nous recherchons des personnes souhaitant s'impliquer pour la destruction par le piégeage des femelles fécondées, qui après l'hivernation, tenteront de faire de nouveaux nids au printemps. Pour cela, des pièges seront à disposition en Mairie fin février.

Un coordinateur piégeage référent sera en Mairie pour remettre les pièges gratuitement, renseigner les bénévoles, recenser toutes les prises au printemps et gérer les nids à détruire en pleine saison. Il faut savoir qu'un nid de frelons peut contenir 2000 individus et produire à l'automne de nombreuses femelles fécondées. Il est donc nécessaire d'avoir des **citoyens volontaires piégeurs** sur notre commune. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire en Mairie. Le frelon asiatique est l'affaire de tous.



## Recensement : Sainte-Florine enregistre une hausse de sa population

À la suite d'une révision réalisée par l'organisme recenseur, la population officielle de Sainte-Florine a été actualisée.

La commune compte désormais **3 378 habitants**, soit 95 habitants supplémentaires par rapport au précédent chiffre (3283).

Cette évolution témoigne de l'attractivité de la commune et de son dynamisme, confirmant l'intérêt porté par de nouveaux habitants à Sainte-Florine. Ces données officielles constituent un élément essentiel pour la commune, car elles conditionnent la contribution financière de l'État au fonctionnement communal, notamment en matière de services publics, d'équipements et de projets à venir.



## Vidéoprotection

La commune poursuit le renforcement de son dispositif de vidéoprotection afin d'améliorer la sécurité des habitants et la protection des biens. Quatre nouvelles caméras viennent d'être installées sur le territoire communal, portant désormais le nombre total d'équipements à 24.

Implantées à des points stratégiques, ces installations s'inscrivent dans une démarche de prévention et de dissuasion, tout en constituant un appui précieux pour les forces de l'ordre en cas d'incident. Le dispositif est strictement encadré par la réglementation en vigueur, dans le respect des libertés individuelles et de la vie privée.

Par cet investissement, la municipalité réaffirme sa volonté d'agir concrètement pour la tranquillité publique, en complément des actions de proximité menées au quotidien. La vidéoprotection s'inscrit ainsi comme un outil supplémentaire au service du bien-vivre ensemble à Sainte-Florine.



# ÉTAT-CIVIL

## Mariages

DESCHILDRE Jessy et RIBEIRO Audrey  
PAVLUS Antoine et JAVELOT Nadège  
PLOT Jérémy et MARPILLAT Caroline

## Naissances

ANDREU MOINGS Alma  
BONNEFOI Tom  
COQUELET LHOMER Aylan  
DESCHILDRE Aaron  
FENEYROL Lucia  
GRETEAU Simon  
JOURM Eliam  
LAMIÉL Lya  
NADERI Farhan  
PEILLON Ezio  
SILVA Eve

## Décès

DARDALHON Jeannine née DA ROIT  
DARRAS Solange née PASSEMARD  
DEBERLE Jeanne née GONDEAU  
DUMAS Roger  
FRÉALDO Armande née BONAMY  
LAFOND Germaine née CARMIER  
LEBRE René  
LEPICEK Maurice  
MONDILLON Jean-Paul  
NICOLAS Georges  
PELON Ghislaine née HARDY  
PIGNOL Rosine née NÉVOSO  
RODIÉ Joël  
ZIENTEK Edmond

## CIVISME

« UN PETIT EFFORT DE LA PART DE CHACUN AMÉLIORE LA VIE DE TOUS »

**Divagation des animaux** - Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux tenus en captivité (article L211-19-1 du Code rural). Le propriétaire d'un animal est responsable du dommage que l'animal a causé (article L1243 du Code civil).

**Déjections canines** - Les déjections canines sont interdites sur le domaine public (chaussées, trottoirs, caniveaux, places, parcs, espaces verts, ...) à l'exception des emplacements désignés à cet effet (article R633-6 du Code pénal). Merci aux propriétaires de chiens de prévoir le matériel nécessaire au ramassage des déjections de leur animal sur le domaine public. Des "Toutounet" sont installés en ville.

**Entretien des trottoirs et des devants de porte** - Afin de maintenir notre commune en bon état de propreté, il est demandé à chacun d'entretenir le trottoir ou le devant de porte de son domicile.

**Stationnement sur les trottoirs** - L'arrêt ou le stationnement des véhicules sur les trottoirs est interdit, à l'exception des motocyclettes et cyclomoteurs (article R417-11 du Code de la route). En cas de stationnement gênant il peut être fait appel à la fourrière municipale. Pour permettre aux piétons, voitures d'enfants et fauteuils roulants de circuler en toute sécurité, merci de bien vouloir stationner les véhicules sur les emplacements réservés à cet effet et ranger les poubelles après le passage des bennes à ordures.

**Les déchets verts** - Certains habitants se plaignent régulièrement des désagréments du brûlage des déchets verts. Nous vous rappelons qu'une déchetterie très proche, à Brassac les Mines, vous permet de vous débarrasser de ces déchets.

Rappel des horaires d'utilisation des tondeuses, débroussailleuses ou tout appareil thermique et bruyant :

Samedi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h Dimanche et Jours Fériés : de 10 h à 12 h Jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30



1<sup>er</sup>  
tour

15 mars

Allons Voter!

2<sup>d</sup>  
tour

22 mars

Les 15 et 22 mars 2026, vous allez vous rendre aux urnes pour élire les conseillers municipaux et communautaires. Vous pouvez dès maintenant vérifier que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales. Si ce n'est pas le cas, vous devez effectuer cette démarche :

- jusqu'au mercredi 4 février 2026 inclus si vous vous inscrivez en ligne ;
- jusqu'au vendredi 6 février 2026 inclus si vous vous inscrivez en mairie.

Pour vous inscrire en ligne sur les listes électorales, connectez-vous sur le site <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Vous pouvez aussi vous inscrire sur les listes électorales de votre commune en vous rendant à la mairie.

Pour demander votre inscription sur les listes électorales, vous devez remplir deux conditions cumulatives.

1) Avoir le droit de vote, ce qui implique de :

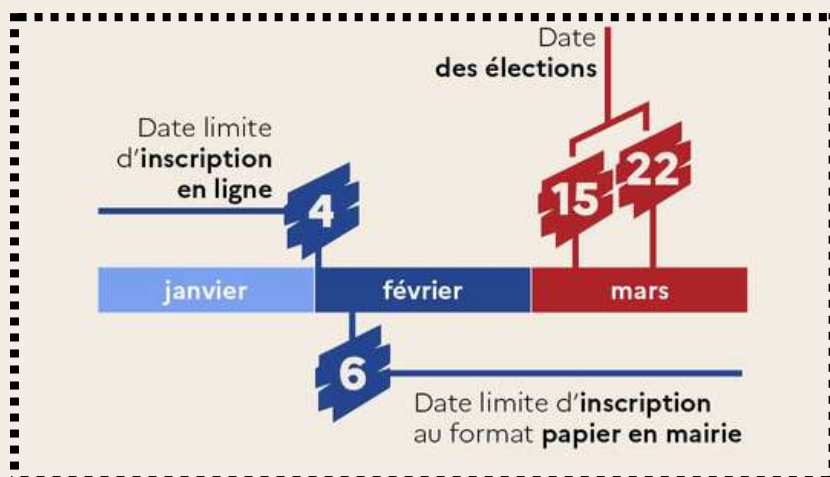
- posséder la nationalité française ou, pour les élections municipales, être ressortissant d'un État-membre de l'Union européenne
- être majeur (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour
- jouir de ses droits civils et politiques.

2) Avoir une attache avec la commune au titre de :

- son domicile principal
- sa qualité de contribuable
- sa qualité de gérant de société.

#### À noter

Les bureaux de vote 1 et 2 se situent au complexe Maurice Bion rue Arnaud



# L'agenda Florinois

QUAND.... QUOI..... ORGANISATEUR.... OÙ.....

## Janvier

- 10 Soirée cabaret – Mairie – Salle polyvalente
- 17 Galette des rois – CCAS – Salle Polyvalente
- 23 Vœux du Maire – Mairie – Salle polyvalente
- 30 Nuit de la lecture – Médiathèque – Salle polyvalente

## Février

- 1 Concours de belote - AS Collège Marguerite Thomas
- 14 LOTO – USF – Salle polyvalente
- 25 et 26 Théâtre Guignol - parking Stade de fondary
- 28 LOTO – USBM- Salle polyvalente

## Mars

- 8 Marché puériculture – MAM- Salle polyvalente
- 10 Don du sang – EFS – Salle polyvalente

## Avril

- 3 Concert Chorale Mel-Bonis - salle polyvalente
- 18 Concours de palet Nocturne - Palet Minier Florinois - Gymnase Gaby Porte
- 12 Randonnée – EHPAD – 3 rue Pasteur
- 23-24 Court Métrage - Collège M.Thomas - Salle polyvalente
- 25 Loto FSE - Gymnase Maurice Bion

## Mai

- 6 Don du sang – EFS – Salle polyvalente
- 29 Concert chorale Mel Bonis – Salle polyvalente

## Juin

- 6 Concours pétanque – USF- Stade de Fondary
- 7 Vide grenier – USF – Stade de Fondary
- 19 Représentation théâtrale – Collège M.Thomas – Salle polyvalente
- 21 et 22 tournoi foot - USBM – Stade de Fondary

*(agenda et manifestations prévisionnels, susceptibles de modification)*



Suivez-nous également  
sur Facebook et Instagram  
bougesainteflorine

**Le Maire  
Le Conseil Municipal  
et l'ensemble du personnel communal  
vous souhaitent  
une très belle année**



2026

*Sainte*  
**FLORINE**

